

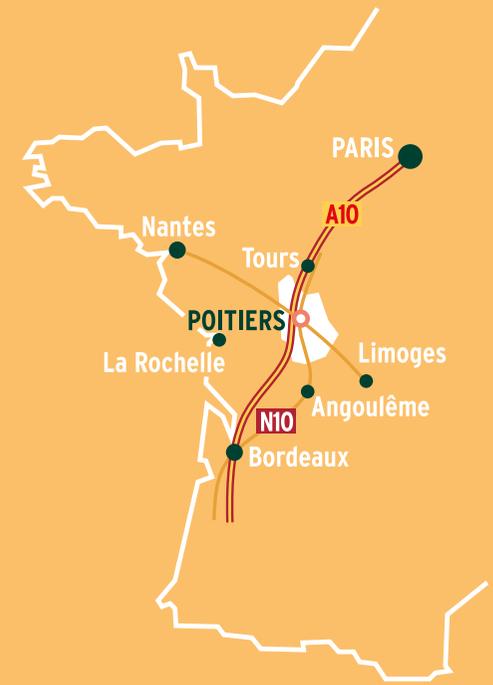
2025

SÉJOURS ET SORTIES
GROUPE ENFANTS



LA
VIENNE À VOUS DE
JOUER!

LA VIENNE



Sommaire

Page 4	4 bonnes raisons de nous faire confiance
Page 5	Édito
Pages 6 à 8	Nouveautés

IDÉES DE SÉJOURS

Séjour 2 jours / 1 nuit

Page 9	Futuroscope et Poitiers
---------------	-------------------------

Séjour 3 jours / 2 nuits

Page 10	Evasion nature
----------------	----------------

Séjour 4 jours / 3 nuits

Page 11	Graines d'aventuriers
Page 12	Apprentis explorateurs
Page 13	Odyssée créative
Page 14	Sports et sensations

Séjour 5 jours / 4 nuits

Page 15	Séjour découverte pour les curieux
Page 16	La Vienne en 360°
Pages 17 à 30	Glossaire
Page 31	Conditions Générales de vente

SUR DEMANDE



Devis autocar

NOUS CONTACTER

**Agence Départementale
du Tourisme de la Vienne**

 +33 (0)5 49 37 48 58

 groupes@tourisme-vienne.com

 groupes.tourisme-vienne.com

4 bonnes raisons de nous faire confiance

1. INFORMATIONS & CONSEILS

Le Service Groupes de l'Agence Départementale du Tourisme de la Vienne est à votre disposition pour répondre à vos envies en vous conseillant et en vous aidant à composer votre programme groupes à la carte. Bénéficiez de conseils de spécialistes de la destination, forts d'une expérience de 25 ans.

3. UN INTERLOCUTEUR UNIQUE

Du début à la fin de votre projet de séjour, vous bénéficiez d'un interlocuteur unique et privilégié toujours à votre écoute. Toutes les formules présentées dans cette brochure sont parfaitement modulables et adaptables selon vos envies.

Plus d'informations sur notre espace groupes

Vous pouvez retrouver toutes nos brochures groupes sur notre Espace Groupes mais aussi de nouvelles idées de programmes. Sur cet espace dédié, vous avez également la possibilité de déposer une demande de devis en ligne. [groupes.tourisme-vienne.com](https://www.groupes.tourisme-vienne.com)

2. ORGANISATION DE VOTRE SÉJOUR

Une fois votre programme défini, nous gérons tous les aspects organisationnels de votre séjour (réservations, modifications d'activités, d'hébergements, restaurants, autocars...). Des frais de dossier de 45 euros s'appliquent pour la gestion de votre séjour. Vous recevez ensuite votre carnet de bord reprenant le déroulé du séjour (horaires, plans, bons d'échange), pour un séjour en toute sérénité.

4. UNE GARANTIE DE QUALITÉ

Notre Service Groupes a sélectionné des partenaires de qualité, spécialisés dans l'accueil de groupes. Les activités sportives sont encadrées par des animateurs titulaires de brevets d'État.

Assurance annulation : afin de vous assurer le meilleur service et vous garantir une sortie l'esprit libre, nous avons sélectionné un partenaire pour l'assurance assistance annulation qui vous permet, selon la formule choisie, d'annuler sans justificatif :

- Formule à 5,5% Annulation pour motif médical (A1), toutes causes (A2), tout sauf arrivée tardive et bagages (A3)

<https://www.tourisme-vienne.com/wp-content/uploads/2021/11/vienne-5942-ipid.pdf>

- Formule à 9,5% annulation sans justificatif

<https://www.tourisme-vienne.com/wp-content/uploads/2021/11/vienne-5941-ipid.pdf>

Édito

Chercheurs en herbe, apprentis explorateurs, petits curieux, graines d'aventuriers... Embarquez pour des expériences ludiques et conviviales où apprendre et s'amuser se conjuguent ensemble, où partager des moments uniques est un trésor. Entrez dans un monde foisonnant de découvertes, de curiosités et d'expériences insolites, de grande Histoire et de petites anecdotes, dans un écrin naturel accessible et plein de vie.

Devenez astronaute et volez au Futuroscope, plongez dans le monde captivant de l'Aquascope, nouveau parc aquatique indoor, incarnez un chevalier aux châteaux de Monts sur Guesnes ou de Ternay, explorez les secrets du passé en tant qu'apprenti archéologue au musée de Civaux, et faites de drôles de rencontres à la Vallée des Singes. Partez à l'aventure parmi des créatures fantastiques à Terre de Dragons ou sauvez la princesse Areka à Défiplanet!. Enquêtez comme un détective au Château de Monthoiron, ou devenez artisan à la Cité de l'Écrit ou au musée du Vitrail.

**Prêts à vivre des aventures inoubliables ?
La Vienne, à vous de jouer !**



NOUVEAU

Futuroscope Xperiences

Le **Futuroscope**, c'est ce lieu extraordinaire où le réel et l'imaginaire se côtoient. Ici, vous pourrez rejoindre Mars en roller coaster ou sauter dans une tornade pour vivre le grand frisson. Vous embarquerez pour un incroyable voyage autour du monde avant de danser dans les bras d'un robot. Vos enfants deviendront pompier, pilote ou sauveteur... Vous croiserez des Lapins Crétiens et même le Marchand de Sable, à la nuit tombée.

Ici, tous les mondes se rencontrent, s'explorent, se vivent.
Votre imagination sera votre seule limite.

OBJECTIF MARS



NOUVEAU

MISSION AREKA À DEFIPLANET'

Plongez dans **Mission AREKA : la quête des pierres de vie à DéfiPlanet'**, une expérience éducative en pleine nature qui éveillera la curiosité des jeunes et des groupes de loisirs. Conçue pour apprendre en s'amusant, cette aventure les guidera à travers la découverte des énergies vertes, du rôle crucial de la biodiversité, et du respect de l'environnement.

Leur objectif ? Devenir des agents secrets et sauver la Princesse Areka, gardienne de la nature et des animaux. Au fil d'une quête interactive et ludique, initiez-les à l'observation d'animaux fascinants et à la diversité, leur offrant un apprentissage captivant et un divertissement garanti.

Véritable mélange entre découverte et jeu, Mission AREKA promet à chaque enfant de devenir un protecteur de la planète, renforçant ainsi la cohésion et enrichissant la conscience écologique des jeunes explorateurs.

NOUVEAU



GAME PARC

Un monde d'amusements à explorer !

Bienvenue dans l'univers de Game Parc, où l'aventure et le fun se rencontrent sur plus de 6700 m² d'activités amusantes ! 10 activités vous attendent, de quoi passer un moment inoubliable!

Du foot en salle au Laser Maxx, en passant par le Goofly, chaque instant est une nouvelle opportunité de s'amuser. Vivez des défis palpitants au Quiz Room, découvrez le Cube challenge, et soyez parmi les premiers à essayer les toutes nouvelles activités : le padel, un sport de raquette dynamique et accessible à tous, des jeux d'arcade et le bowling, parfait pour des parties endiablées en groupe !



FUTUROSCOPE ET POITIERS

Découvrez les nouveautés du Futuroscope et explorez le patrimoine exceptionnel de Poitiers et clôturez ce court séjour enchanteur par un spectacle de haut vol.

JOUR 1

- Visite libre du Futuroscope (possibilité de visite accompagnée en supplément)
- Déjeuner (pique-nique) à votre charge
- Suite de la visite libre
- Dîner sur le Parc
- Spectacle nocturne
- Nuit à l'hébergement

JOUR 2

- Petit-déjeuner
- Visite guidée de Poitiers
- Déjeuner (pique-nique)
- Spectacle des Géants du Ciel
- Fin de la prestation

À PARTIR DE 85 €
par personne*

Idée de séjour - 2 jours et 1 nuit
À PARTIR DE 7 ANS



D'avril à fin septembre sur réservation et selon disponibilités.

Ce prix comprend : les visites et activités mentionnées ci-contre, 1 nuit en pension complète en hôtel sur le site du Futuroscope, 1 gratuit accompagnateur par tranche de 10 enfants payants sur la base de 20 enfants, 1 gratuit chauffeur (autocariste), l'organisation, le carnet de voyage.

*Ce prix ne comprend pas : le déjeuner du 1er jour et le dîner du dernier jour, le transport, l'assurance assistance annulation (elle représente 5,5% ou 9,5% du montant total du séjour selon formule choisie), les dépenses personnelles.

i **Tous nos séjours sont parfaitement modifiables, n'hésitez pas à nous contacter.**

CONTACTEZ-NOUS

+33 (0)5 49 37 48 58

groupes@tourisme-vienne.com

ÉVASION NATURE

Posez vos valises le temps d'un séjour où toutes les activités se font sur place et profitez d'un cadre insolite et nature à DéfiPlanet.

JOUR 1

- Déjeuner (pique-nique) à votre charge. Possibilité de déjeuner à table ou pique-nique en supplément
- Parcours Aventure dans les branches
- Installation à l'hébergement
- Goûter
- Dîner et nuit à l'hébergement

JOUR 2

- Petit-déjeuner
- Temps libre
- Déjeuner à table
- Mission AREKA
- Goûter
- Dîner et nuit à l'hébergement

JOUR 3

- Petit-déjeuner
- Jeux à Poney
- Déjeuner à table
- Temps libre
- Fin de la prestation

À PARTIR DE 199 €
par personne*



Idée de séjour - 3 jours et 1 nuit
À PARTIR DE 7 ANS



De mars à octobre sur réservation et selon disponibilités.

*Ce prix comprend : les visites et activités mentionnées ci-contre, 2 nuits en pension complète en hébergement « insolite » sur le domaine DéfiPlanet (type d'hébergement selon disponibilités), 1 gratuité accompagnateur par tranche de 10 enfants payants sur la base de 20 enfants, 1 gratuité chauffeur (autocariste), l'organisation, le carnet de voyage.

*Ce prix ne comprend pas : le déjeuner du 1er jour et le dîner du dernier jour, le transport, l'assurance assistance annulation (elle représente 5,5% ou 9,5% du montant total du séjour selon formule choisie), les dépenses personnelles.

 Tous nos séjours sont parfaitement modifiables, n'hésitez pas à nous contacter.

CONTACTEZ-NOUS

 +33 (0)5 49 37 48 58

 groupes@tourisme-vienne.com

GRAINES D'AVENTURIERS

Idée de séjour - 4 jours et 3 nuits
À PARTIR DE 7 ANS

Que ce soit en remontant le temps ou lors d'enquêtes passionnantes, ce séjour ravira les enfants en quête d'aventures.

À PARTIR DE 218 €
par personne*

JOUR 1

- Déjeuner (pique-nique) à votre charge. Possibilité de déjeuner à table ou pique-nique en supplément
- Jeu d'enquête à Poitiers
- Dîner et nuit à l'hébergement

JOUR 2

- Petit déjeuner
- Rallye photos dans la cité médiévale de Chauvigny
- Déjeuner (pique-nique)
- Spectacle des Géants du Ciel
- Dîner et nuit à l'hébergement

JOUR 3

- Petit déjeuner
- Visite libre de Terre de Dragons
- Déjeuner (pique-nique)
- Visite libre de la Vallée des Singes
- Dîner et nuit à l'hébergement

JOUR 4

- Petit déjeuner
- Visite libre du Château de Monts-sur-Guesnes
- Déjeuner (pique-nique)
- Animations selon la saison
- Fin de la prestation



D'avril à octobre sur réservation et selon disponibilités.

*Ce prix comprend : les visites et activités mentionnées ci-contre, 3 nuits en pension complète en hébergement collectif, 1 gratuité accompagnateur par tranche de 10 enfants payants sur la base de 20 enfants, 1 gratuité chauffeur (autocariste), l'organisation, le carnet de voyage.

*Ce prix ne comprend pas : le déjeuner du 1er jour et le dîner du dernier jour, le transport, l'assurance assistance annulation (elle représente 5,5% ou 9,5% du montant total du séjour selon formule choisie), les dépenses personnelles.

i Tous nos séjours sont parfaitement modifiables, n'hésitez pas à nous contacter.

CONTACTEZ-NOUS

+33 (0)5 49 37 48 58

groupes@tourisme-vienne.com

APPRENTIS EXPLORATEURS

Idée de séjour - 4 jours et 3 nuits
À PARTIR DE 7 ANS

Lors de ce séjour ludique, petits et grands deviennent explorateurs en herbe.

À PARTIR DE 263 €
par personne*

JOUR 1

- Déjeuner (pique-nique) à votre charge
- Activité Planète Pinail à la Réserve naturelle du Pinail
- Dîner et nuit à l'hébergement

JOUR 2

- Petit déjeuner
- Visite libre du Futuroscope (possibilité de visite accompagnée en supplément)
- Déjeuner (pique-nique)
- Suite de la visite libre
- Dîner sur le Parc
- Spectacle nocturne
- Nuit à l'hébergement

JOUR 3

- Petit déjeuner
- Activité à l'espace Mendès France
- Déjeuner (pique-nique)
- Activité à l'espace Mendès France
- Soirée « Nuit étoilée » au parc de St Cyr
- Dîner et nuit à l'hébergement

JOUR 4

- Petit déjeuner
- Activité LPO au parc de St Cyr
- Déjeuner (pique-nique)
- Fin de la prestation



D'avril à octobre sur réservation et selon disponibilités.

*Ce prix comprend : les visites et activités mentionnées ci-contre, 3 nuits en pension complète en hébergement collectif, le dîner au Futuroscope, 1 gratuité accompagnateur par tranche de 10 enfants payants sur la base de 20 enfants, 1 gratuité chauffeur (autocariste), l'organisation, le carnet de voyage.

*Ce prix ne comprend pas : le déjeuner du 1er jour et le dîner du dernier jour, le transport, l'assurance assistance annulation (elle représente 5,5% ou 9,5% du montant total du séjour selon formule choisie), les dépenses personnelles.

***i* Tous nos séjours sont parfaitement modifiables, n'hésitez pas à nous contacter.**

CONTACTEZ-NOUS

+33 (0)5 49 37 48 58

groupes@tourisme-vienne.com

ODYSSÉE CRÉATIVE

Idée de séjour - 4 jours et 3 nuits
À PARTIR DE 7 ANS

Ce programme fait la part belle aux expériences et propose aux enfants un véritable voyage créatif.

À PARTIR DE 182.50 €
par personne*

JOUR 1

- Visite guidée de l'abbaye de Saint Savin
- Déjeuner (pique-nique) votre charge
- Atelier « autour de l'eau »
- Dîner et nuit à l'hébergement

JOUR 2

- Petit déjeuner
- Visite guidée du Roc-aux-Sorciers
- Déjeuner (pique-nique)
- Atelier Parure
- Chasse au trésor
- Dîner et nuit à l'hébergement

JOUR 3

- Petit déjeuner
- Visite ludique au château de Montreuil-Bonnin
- Déjeuner (pique-nique)
- Un atelier au choix : monétaire ou archéologue
- Dîner et nuit à l'hébergement

JOUR 4

- Petit déjeuner
- Visite thématique au musée de Civaux
- Déjeuner (pique-nique)
- Atelier au choix : fouille ou céramique
- Fin de la prestation.



D'avril à septembre et vacances de la Toussaint sur réservation et selon disponibilités.

Ce prix comprend : les visites et activités mentionnées ci-contre, 3 nuits en pension-complète en hôtel, 1 gratuité accompagnateur par tranche de 10 enfants payants sur la base de 20 enfants, 1 gratuité chauffeur (autocariste), l'organisation, le carnet de voyage.

*Ce prix ne comprend pas : le déjeuner du 1er jour et le dîner du dernier jour, le transport, l'assurance assistance annulation (elle représente 5,5% ou 9,5% du montant total du séjour selon formule choisie), les dépenses personnelles.

***i* Tous nos séjours sont parfaitement modifiables, n'hésitez pas à nous contacter.**

CONTACTEZ-NOUS

+33 (0)5 49 37 48 58

groupes@tourisme-vienne.com

SPORTS ET SENSATIONS

Idée de séjour - 4 jours et 3 nuits
À PARTIR DE 10 ANS

Ce séjour actif est un concentré d'activités sportives pour jeunes intrépides.

À PARTIR DE 201.50 €
par personne*

JOUR 1

- Déjeuner (pique-nique) à votre charge
- Activité Vélorail
- Dîner et nuit à l'hébergement

JOUR 2

- Petit déjeuner
- Visite libre du Parc du Futuroscope (Possibilité de visite guidée avec supplément)
- Déjeuner (pique-nique)
- Suite de la visite (ZerOGravity en option, en supplément)
- Dîner au Futuroscope
- Spectacle nocturne
- Nuit à l'hébergement

JOUR 3

- Petit déjeuner
- Activité Canoë
- Déjeuner (pique-nique)
- Activité cani-rando
- Dîner et nuit à l'hébergement

JOUR 4

- Petit déjeuner
- Parcours dans les arbres
- Déjeuner (pique-nique)
- Fin des prestations



D'avril à octobre sur réservation et selon disponibilités.

*Ce prix comprend : les visites et activités mentionnées ci-contre, 3 nuits en pension complète en camping, 1 dîner sur le parc du Futuroscope, 1 gratuité accompagnateur par tranche de 10 enfants payants sur la base de 20 enfants, 1 gratuité chauffeur (autocariste), l'organisation, le carnet de voyage.

*Ce prix ne comprend pas : le déjeuner du 1er jour et le dîner du dernier jour, le matériel de camping, le transport, l'assurance assistance annulation (elle représente 5,5% ou 9,5% du montant total du séjour selon formule choisie), les dépenses personnelles.

 **Tous nos séjours sont parfaitement modifiables, n'hésitez pas à nous contacter.**

CONTACTEZ-NOUS

 +33 (0)5 49 37 48 58

 groupes@tourisme-vienne.com

SÉJOUR DÉCOUVERTE POUR LES CURIEUX

Idée de séjour - 5 jours et 4 nuits
À PARTIR DE 7 ANS

Ce programme mêle visites et ateliers d'initiation pour les petits curieux avides de connaissances et de découvertes.

À PARTIR DE 255 €
par personne*

JOUR 1

- Déjeuner (pique-nique) à votre charge
- Jeu d'enquête à Poitiers
- Dîner et nuit à l'hébergement

JOUR 2

- Petit déjeuner
- Visite libre du Futuroscope (possibilité de visite accompagnée en supplément)
- Déjeuner (pique-nique)
- Suite de la visite libre
- Dîner au Futuroscope
- Spectacle nocturne
- Nuit à l'hébergement

JOUR 3

- Petit déjeuner
- Ateliers à la Cité de l'écrit et des métiers du livre
- Déjeuner (pique-nique)
- Visite libre des musées de Montmorillon
- Dîner et nuit à l'hébergement

JOUR 4

- Petit déjeuner
- Visite ludique et guidée de l'Abbaye Royale de la Réau
- Déjeuner (pique-nique)
- Une activité au choix : Chasse au trésor ou Abécédaire ou Découverte des abeilles
- Dîner et nuit à l'hébergement

JOUR 5

- Petit déjeuner
- Rallye photos à la cité médiévale de Chauvigny
- Déjeuner (pique-nique)
- Fin de la prestation



De février à décembre sur réservation et selon disponibilités.

*Ce prix comprend : les visites et activités mentionnées ci-contre, 4 nuits en pension-complète en hébergement collectif, 1 gratuité accompagnateur par tranche de 10 enfants payants sur la base de 20 enfants, 1 gratuité chauffeur (autocariste), l'organisation, le carnet de voyage. Ce prix ne comprend pas : le déjeuner du 1er jour et le dîner du dernier jour, le transport, l'assurance assistance annulation (en option, elle représente 5,5% à 9,5% du montant total du séjour), les dépenses personnelles.

i Tous nos séjours sont parfaitement modifiables, n'hésitez pas à nous contacter.

CONTACTEZ-NOUS

+33 (0)5 49 37 48 58

groupes@tourisme-vienne.com

LA VIENNE EN 360°

Idée de séjour - 5 jours et 4 nuits
À PARTIR DE 7 ANS

Ce séjour permettra aux enfants de découvrir les multiples facettes de la Vienne pour s'émerveiller tout en s'amusant.

À PARTIR DE 287 €
par personne*

JOUR 1

- Déjeuner (pique-nique) à votre charge
- Visite libre du Parcours scénographique du Cormenier
- Dîner et nuit à l'hébergement

JOUR 2

- Petit déjeuner
- Visite libre du Futuroscope (possibilité de visite accompagnée en supplément)
- Déjeuner (pique-nique)
- Suite de la visite libre
- Dîner au Futuroscope
- Spectacle nocturne
- Nuit à l'hébergement

JOUR 3

- Petit déjeuner
- Visite commentée de la cité médiévale de Chauvigny
- Déjeuner (pique-nique)
- Mission Areka de Défiplanet
- Dîner et nuit à l'hébergement

JOUR 4

- Petit déjeuner
- Visite libre de Terre de Dragons
- Déjeuner (pique-nique)
- Visite libre de la Vallée des singes
- Dîner et nuit à l'hébergement

JOUR 5

- Petit déjeuner
- Visite guidée et atelier verre-collé au musée du Vitrail
- Déjeuner (pique-nique)
- Fin de la prestation



De mi-février à octobre sur réservation et selon disponibilités.

*Ce prix comprend : les visites et activités mentionnées ci-contre, 4 nuits en pension-complète en gîte de groupes, 1 gratuité accompagnateur par tranche de 10 enfants payants sur la base de 20 enfants, 1 gratuité chauffeur (autocariste), l'organisation, le carnet de voyage.

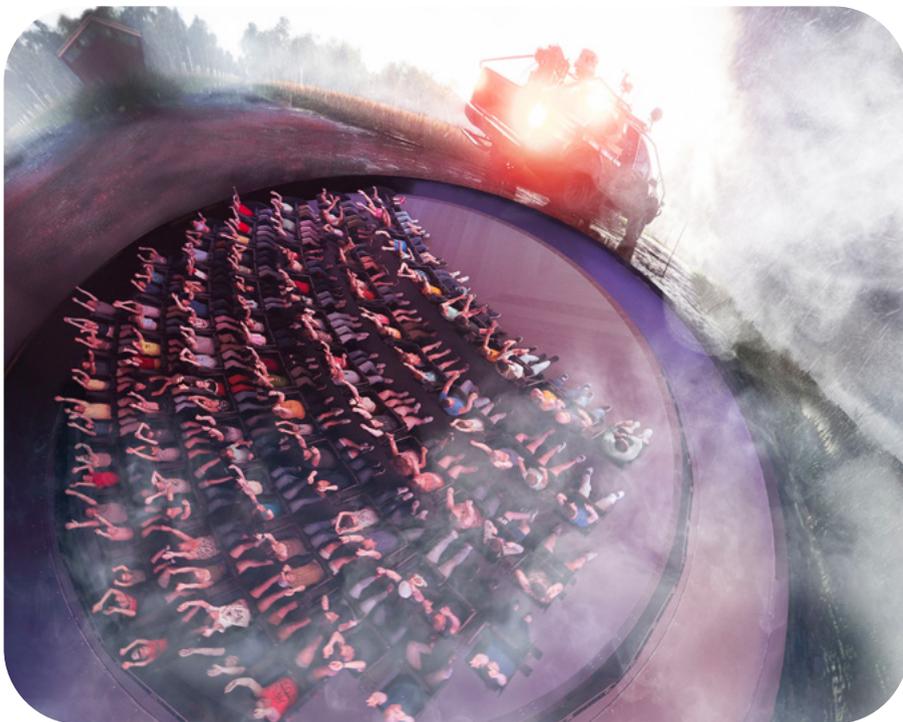
*Ce prix ne comprend pas : le déjeuner du 1er jour et le dîner du dernier jour, le transport, l'assurance assistance annulation (en option, elle représente 5,5% à 9,5% du montant total du séjour), les dépenses personnelles.

i **Tous nos séjours sont parfaitement modifiables, n'hésitez pas à nous contacter.**

CONTACTEZ-NOUS

+33 (0)5 49 37 48 58

groupes@tourisme-vienne.com



Futuroscope Xpériences

Le **Futuroscope**, c'est ce lieu extraordinaire où le réel et l'imaginaire se côtoient. Ici, vous pourrez rejoindre Mars en roller coaster ou sauter dans une tornade pour vivre le grand frisson. Vous embarquerez pour un incroyable voyage autour du monde avant de danser dans les bras d'un robot. Dans **Futuropolis**, les enfants deviendront pompier, pilote ou sauveteur... Vous croiserez des Lapins Crétins et même le Marchand de Sable, à la nuit tombée. Ici, tous les mondes se rencontrent, s'explorent, se vivent. Au **Futuroscope**, votre imagination sera votre seule limite.



Zéro Gravity

Prêts à défier la gravité ? **Zéro Gravity**, situé aux portes du Futuroscope, vous offre une expérience unique : voler en soufflerie comme un vrai super-héros ! Dans un environnement ultra sécurisé et confortable, les enfants peuvent découvrir la sensation incroyable de flotter dans les airs. Une aventure inoubliable qui vous fera rêver de voler encore et encore !



La Vallée des Singes, Romagne

Les enfants se retrouvent nez à nez avec la plus grande diversité de singes en France : 34 espèces de primates, soit 450 animaux en totale liberté dans un environnement naturel et arboré de 22 hectares. Les nourrissages sont l'occasion de mieux connaître les espèces, dont les grands singes - bonobos, gorilles, ouistitis... sans autre barrière que la rivière. Et devinez quoi ? Plus de 700 bébés singes sont nés ici depuis l'ouverture. Une aventure inoubliable vous attend !



Terre de Dragons, Civaux

Les Dragons existent, le Professeur Sheppard en est persuadé ! Est-ce pour cela qu'il a mystérieusement disparu ? Partez sur les traces de ce fou génial et vivez une aventure incroyable. Vous traverserez une oasis luxuriante, découvrirez son mystérieux laboratoire et même marcherez au-dessus de... véritables alligators ! À bord du travel-pod spatio-temporel, préparez-vous à explorer des salles surprenantes, pleines de rencontres étranges et d'indices. Avec 300 animaux sous un dôme magique, des salles interactives en son et lumière, des jardins d'eau et même un bassin tactile pour approcher les créatures de près, l'aventure à Terre de Dragons est un voyage extraordinaire pour les aventuriers en herbe !



Le spectacle des Géants du Ciel, Chauvigny

Dans l'enceinte du Château des Évêques, des ruines chargées d'histoire servent de décor à cet incroyablespectacle de haut vol. L'amphithéâtre à ciel ouvert offre une superbe vue panoramique sur la ville et magnifie le vol des oiseaux. Les enfants sont subjugués par la beauté féroce des rapaces et l'exotisme des perroquets, marabouts d'Afrique, cigognes. Ils reconnaîtront peut-être certains d'entre eux qui participent régulièrement à des tournages de films ou de publicités auprès de grands acteurs !



Mission AREKA de Défiplanet, Dienné

Embarquez dans la légende avec « Mission AREKA ». En tant qu'Agent Secret, vous êtes chargé de sauver la Princesse AREKA et son royaume au travers d'une aventure Participative. La Nature et les Animaux comptent sur vous pour ramener l'harmonie dans ce monde magique. À travers une aventure interactive et amusante, vous devrez résoudre des mystères, relever des défis et réveiller la Princesse pour protéger notre planète.

Dans cet univers fantastique, chaque action que vous entreprenez compte vraiment pour la Terre. Une quête captivante où l'amusement rime avec apprentissage !



Château de Monthoiron

Le Trésor de Léonard : Vous souhaitez faire découvrir aux enfants Léonard de Vinci ? Le Château de Monthoiron est le lieu idéal pour apprendre tout en s'amusant avec un parcours d'énigmes. Tout au long du parcours de 20 énigmes, les enfants, partent à la recherche du mystérieux "Trésor de Léonard". A chaque énigme, les enfants découvrent en s'amusant l'histoire du Château, de la Renaissance et du génie qu'était Léonard de Vinci.

Le secret de Karmanor : Pour les plus petits explorateurs, « Le secret de Karmanor » une aventure ludique d'observation en pleine nature avec des réalisations uniques et originales en briques LEGO®... Les enfants déambulent à l'ombre et sur un site tout plat et cherchent des petites bêtes en briques Légo.



Le Cormenier, Champniers

Les enfants suivent la vie d'une famille rurale au début du 20ème siècle et revivent l'histoire de Pierre, de sa naissance à son mariage après la Grande Guerre. Qu'ils soient sur les bancs de l'école communale ou au coin de la cheminée lors de la veillée, Paillou l'épouvantail conteur les guide au fil du temps. Tout en traversant les 4 saisons, il narrera les us et coutumes d'autrefois. Décors, odeurs, effets spéciaux, automates plus vrais que nature... les plongent dans cette atmosphère si proche et si lointaine à la fois !

Puis grâce à un bond dans le temps, le Cormenier entraîne les enfants au cœur d'une grande foire populaire de l'époque des 30 Glorieuses. Une reconstitution vivante, festive et intergénérationnelle avec stands, objets et animations.

CONTACTEZ-NOUS

+33 (0)5 49 37 48 58

groupes@tourisme-vienne.com



Musée archéologique, Civaux

Au Musée Archéologique de Civaux, les enfants partent à la découverte de trésors cachés, des objets fascinants de la préhistoire jusqu'au Moyen Âge ! Ce lieu convivial propose plein d'activités amusantes : des expositions captivantes, des visites guidées, des livrets-jeux, et même des ateliers pour apprendre tout en s'amusant. Et pour les aventuriers, une chasse au trésor excitante vous attend. Prêt à relever le défi ?



Centre d'Interprétation du Roc-aux-Sorciers, Angles-sur-l'Anglin

Angles-sur-l'Anglin, est l'un des plus beaux villages de France, où un incroyable secret de la préhistoire a été découvert : la plus longue frise sculptée par nos ancêtres magdaléniens, il y a 15 000 ans ! Avec ses animaux majestueux et ses figures humaines rares, ce trésor est surnommé le **"Lascaux de la sculpture"**. Grâce à des restitutions innovantes et ludiques, les enfants se mettent dans la peau de nos ancêtres et partent à la rencontre des Hommes de la Préhistoire.



Forteresse d'Angles-sur-l'Anglin

Partez à l'aventure à Angles-sur-l'Anglin, en découvrant son imposante forteresse du XIe siècle perchée à plus de 40 mètres au-dessus de la rivière ! En explorant ses majestueuses ruines, les enfants seront transportés dans l'univers des chevaliers et des châteaux forts. Ils découvriront les secrets des moyens de défense, les savoir-faire du Moyen Âge et ce qu'était la vie quotidienne à cette époque fascinante. Une aventure inoubliable à travers le temps !



Musée la Sabline, Lussac-les-Châteaux

Envie de découvrir comment vivaient les hommes préhistoriques ? Le Musée la Sabline vous plonge dans le quotidien fascinant des Hommes du Lussacois à l'époque du Paléolithique. En explorant leur environnement, leurs outils et leurs incroyables créations artistiques, les enfants reviennent des milliers d'années en arrière !

Avec l'atelier "Préhisto", les jeunes aventuriers peuvent non seulement visiter le musée, mais aussi participer à des ateliers amusants pour essayer les techniques, arts et sciences des hommes préhistoriques ! Une façon ludique de s'immerger dans la préhistoire... et d'autres ateliers peuvent même être organisés à la demande !



Château de Monts sur Guesnes

Découvrez le Poitou, ses monuments, et ses personnages emblématiques. Installez-vous au banquet avec Aliénor d'Aquitaine, suivez le Maître du Temps à travers la Guerre de Cent ans, initiez-vous aux arts du Moyen-Âge... 1 Château, 10 salles immersives, 1 costumerie, 1 Salle des Jeux et 1 trébuchet de 12 m de haut : l'Histoire de France se vit à Monts-sur-Guesnes et n'attend plus que vous ! Une découverte unique, émotionnelle et vivante de l'histoire du Poitou au Moyen-Âge. Dans une scénographie numérique, petits et grands apprennent tout en s'amusant !



Château Fort de Montreuil Bonnin

Au château fort de Montreuil-Bonnin les enfants partent pour un incroyable voyage dans le temps, de la guerre de 100 ans jusqu'à la Réforme ! De la puissante Aliénor d'Aquitaine à Saint-Louis, sans oublier la mystérieuse fée Mélusine, le château regorge de secrets à découvrir.

Pour rendre l'aventure encore plus amusante, deux ateliers passionnants attendent les jeunes explorateurs : frappe de monnaie comme au Moyen Âge et atelier d'archéologue où ils découvriront une mystérieuse pierre gravée en hébreu. Un voyage dans l'histoire plein de découvertes et d'amusement !



Abbaye de Saint-Savin

Classée au Patrimoine mondial de l'UNESCO, l'Abbaye de Saint-Savin est un véritable trésor, abritant les plus grandes peintures murales romanes d'Europe ! Les enfants peuvent explorer ce site incroyable grâce à un parcours interactif avec des films, des maquettes et des diaporamas, pour une découverte amusante et captivante.

L'Abbaye propose aussi des visites théâtralisées pleines de surprises et des ateliers créatifs où les enfants s'initient à la fresque, à la calligraphie Caroline ou à la sculpture. Une expérience unique pour apprendre en s'amusant !



Abbaye Royale de la Réau, Saint-Martin-l'Ars

Cette abbaye, pas tout à fait comme les autres, provoque l'étonnement grâce à son décor original, laissant imaginer que les moines sont partis se promener et que les enfants peuvent en profiter pour découvrir leur quotidien et les secrets de la vie de ses habitants depuis le Moyen Âge.

Monument Game « Sauvez la Réau ! » : Retour en 1372 pendant le siège des cohortes Anglaises ! Les enfants ont 80 minutes pour empêcher les troupes ennemies d'incendier ce joyau architectural ! Pour y parvenir, les enfants sont équipés d'une ceinture bourrée de gadgets digne d'un James Bond du Moyen Âge, d'indices et d'un road book. Seuls les plus vaillants enquêteurs sauront déverrouiller le coffre aux allumettes et éviter le désastre annoncé !



Cité médiévale de Chauvigny

À l'Aventure dans les Châteaux du Moyen Âge ! Prêts pour une incroyable chasse aux trésors médiévaux ? Depuis son impressionnant promontoire, la Cité Médiévale de Chauvigny surplombe la vallée de la Vienne. Lors d'un rallye photo amusant, partez à la découverte de ce cœur historique unique en Europe, où vous trouverez les vestiges mystérieux de cinq châteaux construits entre le XII^e et le XV^e siècle. Chaque coin et recoin de cette cité cache des secrets à capturer avec votre appareil photo !



Théâtre Blossac, Châtellerauld

Le Théâtre Blossac est un lieu magnifique rempli de dorures et de splendeur du XIX^e siècle ! Ici, les enfants sont transportés dans un monde fascinant... Mais attention, un mystère se cache dans les coulisses !

Lors d'un Cluedo Géant, c'est la panique au théâtre : le souffleur a eu un accident mystérieux ! Les enfants doivent mener l'enquête, explorer chaque recoin du théâtre et découvrir tous ses secrets pour retrouver le coupable. À vous de jouer, détectives en herbe !



La maison Théophraste Renaudot, Loudun

Entrez dans la maison de Théophraste Renaudot, un lieu magique du XVI^e siècle, et plongez dans l'univers du pionnier de la presse française ! Théophraste Renaudot, médecin du roi Louis XIII et inventeur de la Gazette, a aussi imaginé des choses incroyables comme les petites annonces et l'ANPE.

Découvrez une véritable presse à bras du XVII^e siècle et explorez des documents fascinants. Ne manquez pas les ateliers interactifs où vous pourrez imprimer votre propre Gazette et pratiquer la calligraphie à la plume avec de l'encre de Chine.



Musée du Vitrail, Curzay-sur-Vonne

Le Musée du Vitrail vous invite à plonger dans l'art fascinant du vitrail, des créations anciennes aux œuvres contemporaines. Vous apprendrez tout sur cette technique ancestrale à travers des espaces interactifs et captivants.

Mais ce n'est pas tout ! Devenez de véritables maîtres verriers en participant à un atelier de verre collé. Créez votre propre vitrail et laissez parler votre créativité tout en découvrant les secrets de cet art extraordinaire. Une expérience brillante à ne pas manquer !

CONTACTEZ-NOUS

+33 (0)5 49 37 48 58

groupes@tourisme-vienne.com



Cité de l'écrit et des métiers du Livre, Montmorillon

Au cœur d'un magnifique quartier médiéval à Montmorillon, la Cité de l'Écrit vous invite à un voyage extraordinaire dans l'univers des livres et de l'écriture. Bouquinistes, libraires et artisans du livre accueillent les enfants pour des ateliers passionnants où ils découvrent les secrets de métiers fascinants !

Parmi les activités, les enfants peuvent s'initier à la reliure, à la calligraphie latine ou chinoise, à l'enluminure, à l'origami, à la fabrication de papier et bien plus encore. De quoi libérer leur créativité tout en s'amusant !

Ne manquez pas le musée de la machine à écrire et à calculer, où les enfants partent pour un voyage dans le temps en découvrant l'évolution de ces machines incroyables, avec des surprises comme l'ochydactyl ou la reproduction fidèle de la Pascaline !

Enfin, l'écomusée du Montmorillonnais et le musée d'Art et d'Histoire proposent des visites thématiques et des ateliers ludiques pour explorer l'histoire du quartier et de nombreux savoir-faire. Une aventure captivante pour tous les jeunes curieux !

Ecomusée à la ferme de Juillé, Saulgé

Chaque visite est une aventure passionnante ! Ce n'est pas seulement un musée, mais un véritable voyage dans le passé, vous plongeant dans la vie rurale d'autrefois. Explorez comment les gens vivaient à la campagne, découvrez les secrets des bâtisses anciennes et apprenez les techniques de l'écoconstruction !

Tout au long de l'année, l'écomusée propose des activités amusantes comme des visites pour découvrir la vie à la campagne hier et aujourd'hui, des explorations de la nature, des aventures médiévales, et même des ateliers artistiques. Une aventure riche en découvertes et en plaisir pour petits et grands !



Escape Game Adventure, Poitiers

Prêts à jouer les Sherlock Holmes ? Dans les rues du centre historique de Poitiers, les enfants se transforment en agents secrets ! Équipés de leur ceinture d'agent très spécial avec lampe torche UV et jumelles, ils partent à la recherche d'indices cachés pour résoudre une enquête palpitante.

Entre énigmes mystérieuses et gadgets de détective, cette aventure offre une découverte amusante et unique du patrimoine de la ville... tout en jouant les super détectives !



Poitiers « 2000 ans d'Histoire »

Depuis très longtemps, Poitiers est une ville pleine d'histoires de héros, de chevaliers et de créatures fantastiques ! En vous promenant dans ses rues, vous entendrez peut-être les échos de Charles Martel, du Prince Noir ou encore du mystérieux 'Bitard' et de la terrifiante 'Grand'Goule'. Poitiers a aussi conservé des monuments incroyables comme la cathédrale Saint-Pierre et l'église Notre-Dame-la-Grande, qui vous plongeront dans l'époque des chevaliers et des rois. Prêts à explorer cette ville fascinante ?



Espace Mendès France, Poitiers

L'Espace Mendès France est un Centre de culture scientifique, technique et industriel qui dispose de plusieurs outils et moyens pour aborder la thématique de l'astronomie.

Avec ses planétariums, fixes à Poitiers et itinérants en région, le ciel étoilé se dévoile et ni les constellations, ni les étoiles et planètes n'auront de secrets pour les enfants. L'Espace Mendès France propose aussi plein d'ateliers et d'animations amusantes pour les écoles et les centres de loisirs. Une expérience magique pour devenir un petit astronome en herbe !



La Belle Anée, Jazeneuil

Découvrez la vallée de la Vonne comme jamais auparavant avec La Belle Anée ! Partez en balade avec l'âne sur les sentiers secrets de Mélusine, et plongez dans une aventure insolite. Les ânes, ces compagnons attachants, vous guideront à travers des paysages magnifiques tout en partageant des moments de joie et de découverte. Une expérience amusante et unique pour explorer la nature et en apprendre plus sur ces animaux fascinants !



La réserve naturelle du Pinail, Vouneuil-sur-Vienne

À la Réserve Naturelle du Pinail, vous pouvez vivre des aventures incroyables en plein air ! Que vous soyez passionnés par la nature ou simplement curieux, il y a plein d'activités pour découvrir la faune, la flore, et la gestion des milieux naturels. Les animations allient théorie et pratique pour offrir aux enfants une expérience enrichissante. Les enfants apprendront tout en explorant, grâce à des activités interactives qui leur permettront de découvrir les secrets de la réserve et d'échanger leurs idées avec des experts. Une manière amusante et éducative de plonger dans le monde fascinant de la nature !



Réserve ornithologique, Beaumont Saint-Cyr

Pour développer l'intérêt du site en accueillant plus d'espèces sur de plus longues périodes, la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) a créé une réserve ornithologique de 40 hectares. Cette zone humide, aujourd'hui restaurée, offre ainsi toute l'année une faune et une flore diversifiées.

Venez explorer cette réserve magique, remplie de faune et de flore fascinantes, et participez à des activités nature amusantes adaptées à tous. Une aventure en plein air pour observer et apprendre tout sur les merveilles de la nature !



Chèvrerie du Maras à Chauvigny

À la Chèvrerie du Maras, les enfants partent à la découverte du monde des chèvres ! Venez rencontrer ces animaux rigolos, apprendre comment ils sont élevés et voir comment le fromage est fabriqué. Et le meilleur dans tout ça ? Vous aurez l'occasion de déguster les délicieux fromages faits maison !

Une visite pleine de découvertes et de saveurs !

CONTACTEZ-NOUS

+33 (0)5 49 37 48 58

groupes@tourisme-vienne.com



VéloRail, Chauvigny

Préparez-vous à vivre une promenade inoubliable avec le VéloRail à Chauvigny ! Montez à bord de ces drôles de vélos et partez pour une aventure de 17 kilomètres le long d'un parcours spectaculaire. Admirez des vues magnifiques sur la cité médiévale pendant que vous pédalez et amusez-vous en découvrant ce voyage unique !



Game Parc, Migné-Auxances

Bienvenue à Game Parc, le centre de loisirs où l'aventure et le fun sont au rendez-vous ! Avec plus de 6700 m² d'activités super amusantes, vous pourrez tester plein de jeux différents comme le foot en salle, le laser Maxx, le goolfy, et l'île des pirates.

Ne manquez pas de vous lancer dans des défis dans notre Quiz Room ou d'explorer la nouvelle expérience du Cube. Et ce n'est pas tout ! Découvrez également les toutes nouvelles activités, le padel, un sport de raquette amusant et dynamique, des jeux d'arcade et le bowling pour encore plus de plaisir !



Découvrez l'Accrobranche, Une Aventure dans les Arbres !

Vallée des Légendes, Ligugé et Saint-Benoît

Gravissez les cimes des arbres avec 9 parcours accrobranche de niveaux variés. À Gravité, vous pouvez aussi tester vos talents d'escalade au centre de Saint-Benoît. C'est l'endroit idéal pour les amateurs de sensations fortes !

Parcours Aventure de Défiplanet, Dienné

Lancez-vous sur 5 parcours aventure adaptés à toutes les compétences. Avec des tyroliennes palpitantes sur les parcours bleu et rouge, préparez-vous pour une aventure excitante et pleine de surprises !

Fun'Forest, Fontaine-le-Comte

Partez à la conquête des arbres avec des parcours accrobranche évolutifs. Fun'Forest est le parc parfait pour vivre des aventures en hauteur, en harmonie avec la nature !

Aven'Thuré, Thuré

Au cœur de la nature, Aven'Thuré vous invite à tester des parcours accrobranche à difficulté progressive. Un lieu idéal pour vivre des moments intenses et amusants, tout en profitant des paysages magnifiques !



Centre de Plein Air, Lathus-Saint-Rémy

Venez vivre des moments inoubliables et laissez-vous guider dans un monde d'aventures et de découvertes en plein air !

Le centre de Plein Air de Lathus-Saint-Rémy est un endroit magique niché dans une campagne verdoyante ! Ici, les enfants peuvent s'amuser et explorer une multitude d'activités passionnantes.

Choisissez parmi des séjours thématiques comme le sport, le cirque, l'équitation, et bien plus encore, ou créez votre propre aventure avec un séjour à la carte. Que vous aimiez les défis sportifs, découvrir l'environnement ou essayer des arts du cirque, il y a une activité pour chaque goût !

Cani-randonnée avec attelage à chiens à Brion et à Guesnes

Préparez-vous à une aventure exceptionnelle avec les chiens nordiques ! Lors de votre cani-randonnée, vous aurez la chance de marcher aux côtés d'un adorable husky, relié à vous par une longe confortable. Guidé par votre voix, le chien vous accompagnera tout au long de votre balade à travers de magnifiques paysages. À Brion, vous pourrez aussi essayer le VTT attelé et des activités amusantes de trappeur pour compléter votre expérience. Une journée pleine de rires et de découvertes vous attend avec vos nouveaux amis à quatre pattes !

Club hippique et poney-club de la forêt de Moulière

Venez vivre une expérience exceptionnelle dans un domaine enchanteur bordé par une forêt de 6000 hectares ! Au Club Hippique et Poney-Club de la Forêt de Moulière, les enfants pourront profiter de balades à poney et d'activités équestres passionnantes, pour une journée complète ou une demi-journée.

Chaque enfant reçoit une attention personnalisée, avec des activités adaptées à son rythme et ses compétences, qu'il soit cavalier débutant ou expérimenté.

CONTACTEZ-NOUS

+33 (0)5 49 37 48 58

groupes@tourisme-vienne.com



Télési-nautique, Moncontour

Découvrez le Télési-Nautique de Moncontour, un endroit génial pour tous les amateurs de glisse !

Ce système moderne et écologique fonctionne à l'électricité, permettant à la fois aux débutants et aux experts de s'amuser en toute sécurité. Accrochez-vous à la corde et laissez-vous tracter par le câble à différentes vitesses pour apprendre le wakeboard ou le ski nautique. Avec un peu de pratique, vous vivrez des moments de glisse excitants et amusants dès le départ !



La Fourmy Canoë Kayak

Embarquez pour une aventure rafraîchissante avec La Fourmy Canoë-Kayak ! Explorez les rivières tranquilles de la Vienne en canoë, kayak ou stand-up paddle. Les parcours sont conçus pour être accessibles à tous, même aux plus jeunes.



Rafting Yakanoë, Lathus-St-Rémy

À Lathus, la Gartempe et ses affluents prennent des airs de torrent dans un paysage sauvage de montagne. Très ludique, le rafting est l'activité idéale pour les novices des sports en eaux vives. Avec des embarcations pouvant accueillir jusqu'à 8 personnes, vous serez en sécurité tout en vous amusant. Essayez aussi le mini-raft, le cano-raft ou la randonnée aquatique pour encore plus de sensations.

Condition de vente groupes

Art.1er - PREAMBULE

Les présentes conditions particulières de vente régissent les relations entre l'Agence Départementale du Tourisme de la Vienne, ci après ADOT, organisme local de tourisme prévu à l'article L211 (II) du code du tourisme et membre du réseau ADOT Tourisme, et ses clients. Ces conditions particulières de vente s'inscrivent dans le strict respect de la réglementation en vigueur et s'appliquent à toute réservation effectuée à compter du 15 février 2021. Elles annulent et remplacent toutes les versions antérieures de conditions particulières de vente proposées par l'ADOT. Le client reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions particulières de vente et en avoir accepté les termes en signant la réservation proposée par l'ADOT et qui, forme, avec les conditions générales de vente prévues aux articles R211 à R211-11 du code du tourisme et les présentes conditions particulières de vente, le contrat, tel que ce terme est défini à l'article 2 ci après. L'ADOT se réserve le droit de ne pas répondre à une demande de devis d'un client dès lors que celle-ci ne comporte pas au moins 2 prestations dans la Vienne.

Art.1.2 - DEFINITIONS

Vendeur : désigne l'ADOT, organisme local de tourisme, membre du réseau ADOT Tourisme, et qui propose à la vente des prestations touristiques sur sa zone géographique d'intervention.

Client : désigne la personne qui achète ou réserve une prestation touristique, étant entendu que le client peut ne pas être le bénéficiaire ou participant de la prestation touristique, selon que le client souhaite bénéficier personnellement de la prestation touristique ou qu'il souhaite en faire bénéficier un tiers.

Bénéficiaire ou Participant : désigne la personne physique qui consomme la prestation touristique achetée par le client auprès du vendeur.

Location de vacances ou Location Saisonnière ou Gîte rural : service de voyage constitué de la location d'un immeuble con nue pour une durée maximale et non renouvelable de quatre-vingt-dix jours consécutifs, selon la définition donnée par les articles L211-4 du code du tourisme et L1 (2) de la loi n°70-9 du 2 janvier 1970.

Prestataire : désigne toute personne productrice et organisatrice de la prestation touristique vendue par le vendeur au client. **Contrat** : désigne l'ensemble des engagements réciproques pris par le vendeur, d'une part, et par le client, d'autre part, et portant sur la réservation ou l'achat d'une prestation touristique. Le contrat est composé des conditions générales de vente applicables à tous les opérateurs de tourisme, des conditions particulières de vente applicables au vendeur et des conditions de réservation propres à la prestation touristique sélectionnée par le client.

Séjour : désigne un forfait touristique au sens des dispositions de l'article L211-2 (II) du code du tourisme. **Prestation touristique ou Prestation de voyage** : désigne (i) un service de voyage ou (ii) un service touristique ou (iii) un forfait touristique ou (iv) une prestation de voyage liés tels que ces termes sont définis à l'article L211-2 du code du tourisme.

Activité de pleine nature : désigne une prestation touristique ou une prestation de voyage qui se déroule en milieu naturel. **Partie** : désigne le vendeur ou le client, selon le sens donné par la phrase où ce terme figure. Au pluriel, ce terme désigne le vendeur et le client.

Art.1.3 - INFORMATION PREALABLE OU PRECONTRACTUELLE

1.3 - PORTÉE

Les informations descriptives relatives à la prestation touristique proposée par l'ADOT et figurant sur le document remis au client par l'ADOT constituent l'information préalable ou précontractuelle faite au client au sens donné par l'article L. 211-8 du code du tourisme. Les éléments de cette information préalable ou précontractuelle sont la liste figure à l'article R211-4 du code du tourisme engageant l'ADOT.

1.2 - MODIFICATIONS

L'ADOT se réserve toutefois le droit d'apporter des modifications à ces éléments de l'information préalable dans la mesure où ces modifications sont apportées au profit par écrit et avant la conclusion du contrat, dans les conditions prévues par les articles R211-5 et L211-9 du code du tourisme.

1.3 - PRIX

Le prix de la prestation touristique, affiché sur la brochure ou sur le document d'information préalable et remis par l'ADOT au client, est celui en vigueur au moment de la consultation par le client. Il correspond au prix de la prestation touristique, toutes taxes comprises (TTC). Dans certains cas, des frais supplémentaires dont le détail et les conditions d'application figurent dans l'information préalable pourront être perçus par l'ADOT lors de la réservation. Les modalités de paiement de ce prix figurent également sur le document d'information préalable remis au client.

1.4 - TAXE DE SEJOUR

Conformément à la législation en vigueur sur l'activité des plateformes de réservation, l'ADOT peut (i) collecter la taxe de séjour applicable sur différents territoires de sa zone géographique d'intervention au moment de la réservation ou de l'acte d'achat et (ii) la reverser aux intercommunalités pour le compte du client. Lorsqu'elle est collectée par l'ADOT, le détail de cette taxe est mentionné sur le document d'information préalable remis au client.

1.5 - FRAIS DE DOSSIER

Enfin, des frais de dossier peuvent également être perçus par l'ADOT. Le détail et le montant de ces frais de dossier sont mentionnés dans l'information préalable et peuvent être différents en fonction du canal de distribution de l'ADOT.

1.6 - PRIX DEFINITIF

Le prix définitif TTC de la prestation touristique et incluant tous les frais est indiqué au client avant la formation définitive du contrat.

Art.1.4 - RESPONSABILITE DU CLIENT

Il appartient au client de vérifier que les informations personnelles qu'il fournit lors de la réservation, lors de l'acte d'achat ou à tout autre moment, sont exactes et complètes. Il est de la responsabilité du client de s'assurer que les coordonnées qu'il communique sont correctes et qu'elles lui permettent de recevoir la confirmation de sa réservation. Dans l'hypothèse où le client ne recevrait pas cette confirmation dans le délai indiqué, il incombe au client de contacter l'ADOT sans délai. En outre, et pour le bon suivi de son dossier, le client doit informer l'ADOT le plus rapidement possible de toute modification des informations personnelles qu'il lui a fournies.

Art.1.5 - REVISION DU PRIX

Toute demande de modification ou d'annulation du prix pourra être modifiée par l'ADOT après la formation du contrat, sauf dans les cas limitativement prévus par l'article L211-12 du code du tourisme et au plus tard 21 jours avant le début de la prestation touristique. A cet égard, les éléments de réservation font figurer les paramètres de la possible révision du prix et de quelle manière la révision du prix peut être calculée en fonction des différents paramètres. En aucun cas, le client ne saurait solliciter l'annulation de la réservation en raison de la révision du prix sauf si, par l'effet de cette révision, la hausse du prix était supérieure à 8% par rapport au prix initialement convenu lors de la formation du contrat.

Art.1.6 - RESPONSABILITE DU VENDEUR

Conformément à l'article L211-16 du code du tourisme, l'ADOT est responsable de plein droit à l'égard du client ou du bénéficiaire de la prestation touristique de l'exécution des services prévus par le contrat. Toutefois l'ADOT peut s'exonérer de tout ou partie de sa responsabilité en apportant la preuve que le dommage est :

- Soit imputable au client ou au bénéficiaire,
- Soit imputable à un tiers étranger à la fourniture des services de voyage compris dans le contrat et qu'il revêt un caractère imprévisible ou inévitable,
- Soit dû à des circonstances exceptionnelles et inévitables.

Lorsque la responsabilité de l'ADOT est engagée et en cas de préjudice corporel ou en cas de dommages causés intentionnellement ou par négligence, l'indemnité sollicitée par le client ne saurait excéder trois fois le prix total de la prestation touristique.

Art.1.7 - PROCESSUS DE RESERVATION

L'ADOT adresse au client un projet de contrat mentionnant l'ensemble des éléments prévus aux articles R211-4 et R211-6 du code du tourisme et incluant les présentes conditions générales et particulières de vente. La réservation ou l'acte d'achat est définitivement formé après réception par l'ADOT et avant la date limite mentionnée sur le projet, (i) d'un exemplaire du contrat signé par le client impliquant notamment l'acceptation des présentes conditions particulières de vente (https://www.tourisme-vienne.com/wp-content/uploads/2021/11/CGV_2024_bis.pdf) et disponibles sur simple demande auprès de l'ADOT) et (ii) du paiement de la partie du prix indiquée au contrat ainsi qu'il est dit à l'article 9 ci après. Dans le cas où le paiement de la partie du prix indiquée au contrat est effectué par carte bancaire, la réservation est considérée comme ferme et définitive et le contrat formé lorsque le client communique ses coordonnées bancaires et son cryptogramme, soit par téléphone à l'ADOT, soit dans un point de réservation physique de l'ADOT. Tout rejet de paiement postérieur entraînera la résolution immédiate du contrat.

Art.1.8 - ABSENCE DE DROIT DE RETRACTION

Conformément à l'article L211-16 (2) du code de la consommation, le client ne bénéficie d'aucun droit de rétractation consécutif à l'achat ou à la réservation d'une prestation touristique proposée par l'ADOT.

Art.1.9 - PAIEMENT

En cas de réservation à plus de 30 jours du début de la prestation touristique, la réservation devient ferme et définitive et le contrat formé lorsque au compte représentatif 25% du prix total de la prestation touristique est perçu par l'ADOT. Le solde du prix est dû au plus tard 30 jours avant le début de la prestation touristique. En cas de réservation à moins de 30 jours du début de la prestation touristique, la totalité du règlement du prix de la prestation touristique est systématiquement exigée à la réservation. Le client n'aura pas versé la totalité du prix de la prestation touristique au plus tard 30 jours avant le début de la prestation touristique est considéré comme ayant annulé sa réservation et se verra appliquer des frais de résolution ainsi qu'il est indiqué à l'article 15 ci après. Enfin, et conformément à l'article 68 du décret 72-678 du 20 juillet 1972 modifié, les Locations de vacances ne peuvent faire l'objet d'aucun versement plus de 6 mois avant la remise des clés.

Art.1.0 - BON D'ECHANGE

Dès réception du paiement intégral, l'ADOT adresse au client un (des bon(s) d'échange(s) présentant les informations pratiques relatives à la consommation de la prestation touristique. La remise de ce(s) bon(s) d'échange(s) au(x) prestataire(s) par le client n'est pas obligatoire. A son arrivée, le client pourra communiquer la référence de sa réservation et présenter une pièce d'identité au nom du dossier de réservation.

Art.1.1 - ARRIVÉE

Le client doit se présenter le jour convenu et aux heures mentionnées sur le(s) bon(s) d'échange(s). En cas d'arrivée tardive ou différée ou d'empêchement de dernière minute, le client doit prévenir le prestataire touristique dont l'adresse et le téléphone figurent sur le(s) bon(s) d'échange(s). Le prix des prestations touristiques non consommées en raison de ce retard restera dû et le retard ne donnera lieu à aucun remboursement.

Art.1.2 - BURÉE

Le client signataire du contrat, conduit pour une durée déterminée, ne pourra en aucune circonstance se prévaloir d'un quelconque droit ou maintien dans les lieux à l'issue des dates mentionnées dans le contrat.

Art.1.3 - MODIFICATION DU FAIT DE L'ADOT

L'ADOT a la possibilité de modifier unilatéralement les clauses du contrat après la formation du contrat et avant le début de la prestation touristique et sans que le client ne puisse s'y opposer, sous réserve que la modification soit mineure et que le client en soit informé le plus rapidement possible de manière claire, compréhensible et apparente sur un support durable. En cas de modification unilatérale par l'ADOT d'une prestation touristique réservée de manière ferme et définitive et si cette modification n'est pas mineure et porte sur un élément essentiel du contrat tels qu'une hausse du prix de plus de 8% par rapport au prix initial en cas d'application de la clause de révision du prix, le client a la possibilité, soit d'accepter la modification proposée par l'ADOT, soit de résilier sans frais le contrat. En cas de résiliation du contrat, le client se voit rembourser immédiatement les sommes versées au titre de cette réservation et payer une indemnité équivalente à celle qu'aurait supporté le client si une annulation était intervenue de son fait à la date de la modification et ainsi qu'il est mentionné à l'article 15 ci après.

Art.1.4 - ANNULATION DU FAIT DE L'ADOT

L'ADOT a la possibilité d'annuler la réservation sans frais avant le début de la prestation touristique dans les deux cas suivants :

- Si le nombre de personnes inscrites pour la prestation touristique est inférieur au nombre minimal indiqué dans le bulletin de réservation et si l'annulation intervient au plus tard (i) 20 jours avant le début si la prestation touristique dépasse 6 jours, (ii) 7 jours avant le début si la prestation touristique a une durée comprise entre 2 et 6 jours ou (iii) 48 h avant le début si la prestation touristique ne dure pas de 2 jours.

Si l'ADOT est empêché de fournir la prestation touristique en raison de circonstances exceptionnelles et inévitables et si l'annulation intervient dans les meilleurs délais avant le début de la prestation touristique.

Dans les cas énumérés ci-dessus, le client a droit au remboursement intégral des paiements effectués mais pas à un dédommagement supplémentaire pour le préjudice éventuellement subi.

Dans tous les autres cas, l'ADOT qui annule unilatéralement une prestation touristique réservée de manière ferme et définitive est redevable à l'égard du client non seulement du remboursement immédiat des sommes versées par le client au titre de cette réservation mais également d'une indemnité correspondant à l'indemnité qu'aurait dû supporter le client si l'annulation était intervenue de son fait à la même date et ainsi qu'il est mentionné à l'article 15 ci après.

Art.1.5 - ANNULATION ET MODIFICATION DU FAIT DU CLIENT

Toute demande de modification ou d'annulation du prix de la prestation touristique réservée de manière ferme et définitive doit être notifiée par écrit à l'ADOT. La date de réception de cette notification écrite sera celle retenue pour le calcul des frais visés ci-après. La demande doit être faite dans un délai maximum de 48H suivant la date de début du séjour, sous réserve qu'un accord de remboursement ne sera accordé. Toute demande de modification non expressément acceptée par l'ADOT qui ne donne pas lieu à un avenant au contrat avec les ajustements éventuelsendus nécessaires équivaut à une annulation. A cet égard, et il peut toutes les structures situées en site isolé, une demande de modification en vue d'un report pourra être accordée exceptionnellement dans certains cas liés aux conditions climatiques et aux conditions d'accessibilité. La demande doit être effectuée par mail ou courrier postal auprès de l'ADOT dans un délai de 48H ouvrées à compter de la survenance de la modification des conditions climatiques et/ou d'accessibilité.

• Individuel au sein d'un groupe

Déla i constaté avant le début du Séjour ou de la Prestation	Frais de résolution
Plus de 30 jours	0%
De 30 à 15 jours	25%
De 14 à 8 jours	50%
De 7 à 3 jours	75%
Moins de 3 jours/jour n présentation	100%

• Totalité du groupe

Déla i constaté avant le début du Séjour ou de la Prestation	Frais de résolution
Plus de 30 jours	0%
De 30 à 15 jours	25%
De 14 à 8 jours	50%
De 7 à 3 jours	75%
Moins de 3 jours/jour n présentation	100%

Les frais de résolution sont payés par le client à l'ADOT et viennent s'imputer à due concurrence sur les sommes d'euros et déjà payées par le client au titre de la réservation.

Si le client a souscrit un contrat d'assurance-annulation, les frais de résolution sont pris en charge par l'assureur dans les conditions prévues par le contrat. <https://www.tourisme-vienne.com/wp-content/uploads/2021/11/Voyage-5948.pdf> et <https://www.tourisme-vienne.com/wp-content/uploads/2021/11/Vienne-5942.pdf>. Dans ce dernier cas toutefois, les frais de souscription du contrat assurance-annulation ne peuvent faire l'objet d'aucun dédit. De la même façon, en cas de solution paiement mise en place par un organisme tiers à la demande du client, les frais monétaires liés à cette solution de paiement dus à cet organisme tiers ne peuvent faire l'objet d'aucun remboursement. Toute demande de modification du dossier, du fait du client, qu'elle concerne la date, la durée du séjour, l'hébergement, les repas ou tout autre motif pourra faire l'objet de frais.

Déla i constaté avant le début du Séjour ou de la Prestation	Frais de résolution
Plus de 15 jours	25€
De 14 à 4 jours	60€
De 3 jours à)	120€

Les frais de modification sont payés par le client à l'ADOT. Si le client a souscrit un contrat d'assurance-annulation, les frais de modifications ne sont pas pris en charge par l'assureur.

Art.16 - INTERRUPTION DE SEJOUR

En cas d'interruption de la prestation touristique par le client avant le terme prévu, il ne sera procédé à aucun remboursement de la part de l'ADOT. Toutefois, le client pourra se faire indemniser si le motif d'interruption est couvert par le contrat d'assurance-annulation qu'il a souscrit.

Art.17 - CESSIION DE CONTRAT

Le client peut céder le contrat à un tiers qui remplit les mêmes conditions que lui pour consommer la prestation touristique. Dans ce cas, le client est tenu d'informer l'ADOT de sa décision par lettre recommandée avec accusé de réception au plus tard 7 jours avant le début de la prestation touristique. L'ADOT communication alors sans délai au client le montant des frais afférents à cette cession, frais qui ne sauraient excéder les frais supplémentaires éventuellement demandés par le prestataire et le coût de traitement du dossier de cession par l'ADOT. En cas de cession, le client est responsable solidairement avec le tiers et vis-à-vis de l'ADOT du paiement du solde du prix ainsi que des frais supplémentaires éventuels occasionnés par cette cession.

Art.18 - CONDITIONS SPECIFIQUES AUX HEBERGEMENTS

1.8.1 - CAPACITE

Le contrat est établi pour un nombre limité de personnes. Si le nombre de participants dépasse la capacité d'accueil de l'hébergement prévu au contrat, le prestataire peut réserver les participants supplémentaires. Toutefois n'importe du contrat pour un motif sans autre considération faite à l'initiative de la prestataire ou du client. Dans ce cas, le prix de la prestation touristique restera acquis à l'ADOT.

1.8.2 - DEPOT DE GARANTIE ET ETAT DES LIEUX

Certains types d'hébergement requièrent le paiement d'un dépôt de garantie à effectuer par le client et destiné à couvrir les conséquences financières éventuelles des dégradations pouvant survenir pendant la prestation touristique. Le montant de ce dépôt est variable et est mentionné dans le document d'information préalable. Ce dépôt de garantie est versé au prestataire ou à son représentant au début de la prestation touristique. De façon contradictoire, il sera déduit à l'arrivée et au départ d'état des lieux permettant une vérification de l'état des locaux et objets de la location. Au départ, le dépôt sera restitué au client, déduction faite du coût de l'éventuelle remise en état. Si des dégradations imputables au client étaient constatées. En cas de départ anticipé (rapport aux heures mentionnées sur le bon d'échange) engageant l'établissement de l'état des lieux le jour même du départ du client, le dépôt de garantie (ou le solde du dépôt en cas de dégradations) est restitué par le prestataire au client dans un délai n'excédant pas une semaine. Le client est tenu de fournir un bon de bon en bon ordre de l'établissement. l'état de propriété de l'hébergement à l'arrivée du client devra être constaté dans l'état des lieux. Le nettoyage des locaux est à la charge du client pendant toute la période de location et jusqu'à son départ.

1.8.3 - PAIEMENT DES CHARGES

Certains types d'hébergement requièrent le paiement de frais correspondant aux consommations d'eau, de gaz, d'électricité, de chauffage, etc. Le détail de ces frais est variable et est mentionné dans le document d'information préalable. Généralement, les charges incluses dans le prix de base comprennent l'électricité à hauteur de 8 kWh par jour, le gaz pour un gazinière, l'eau froide. Le montant de ces charges est à verser directement au prestataire contre reçu. Certains prix de location peuvent inclure un forfait global de charges.

1.8.4 - HOTELIERIE

Les prix comprennent la location de la chambre avec ou sans petit déjeuner, 1/2 pension ou pension complète. Sauf indication contraire, ils ne comprennent pas les boissons des repas. Lorsqu'un client occupe seul une chambre prévue pour loger deux personnes et sauf mention contraire, il lui est facturé un supplément dénommé « supplément chambre individuelle ». Le jour du départ, la chambre doit être libérée à l'heure affichée dans l'établissement.

Art.19 - ACTIVITES DE PLEINE NATURE

L'ADOT se réserve le droit d'annuler une activité prévue au contrat si celle-ci est empêchée de fournir cette activité en raison de la survenance de circonstances exceptionnelles et inévitables, ainsi qu'il est dit à l'article 14 ci-avant. Dans la même situation de circonstances exceptionnelles et inévitables, l'ADOT peut également, avec l'accord du client sauf en cas de modification mineure ainsi qu'il est dit à l'article 13 ci-avant, substituer l'activité d'origine par une autre activité. Dans ce second cas toutefois, le client ne peut prétendre à aucun remboursement. Dans tous les cas visés au présent paragraphe, le client ne saura être tenu à une aucune indemnité d'aucune sorte. Chaque participant doit se conformer aux règles de prudence et suivre les conseils de l'encadreur. L'ADOT se réserve le droit d'exposer à tout moment d'un groupe un participant dont le comportement peut être considéré comme mettant en danger d la sécurité du groupe et le bien-être des autres participants. Dans ce cas, aucune indemnité ne sera due. Certaines prestations qui se déroulent en extérieur nécessitent une bonne condition physique et/ou des équipements spécifiques. Lorsque cela est le cas, les informations correspondantes figurent dans le document d'information préalable.

Art.20 - ANIMAUX

Le contrat ou le bon d'échange précise si le client peut ou non séjourner en compagnie d'un animal domestique et, le cas échéant, préciser si l'accueil de l'animal fait ou non l'objet d'un supplément tarifaire et/ou d'un dépôt de garantie majoré. En cas de non-respect de cette clause par le client, le prestataire peut refuser de fournir la prestation touristique. Dans ce cas, aucun remboursement ne sera effectué.

Art.21 - ASSURANCES

Le client est responsable de tous les dommages survenant de son fait. Il est invité à vérifier s'il bénéficie par ses assurances personnelles d'une couverture d'assurance dite « de villégiature ». A défaut, il lui est vivement recommandé d'en souscrire une. L'ADOT met à la disposition du client la possibilité de souscrire un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation et d'assistance ; le contenu des garanties et des conditions fait l'objet d'un document qui sera remis au client au même temps que le document d'information préalable et est disponible via <https://www.tourisme-vienne.com/wp-content/uploads/2021/11/Vienne-5948.pdf> ou <https://www.tourisme-vienne.com/wp-content/uploads/2021/11/Vienne-5942.pdf> et l'ADOT est assurée au titre de sa responsabilité civile professionnelle ainsi qu'il est indiqué par ailleurs.

Art.22 - RECLAMATIONS

Toute réclamation relative à l'exécution ou à la mauvaise exécution du contrat doit être adressée par écrit à l'ADOT sous 48 heures ouvrées. Les réclamations relatives à l'état des lieux doivent obligatoirement être portées à la connaissance de l'ADOT dans les 48 heures suivant l'arrivée.

Art.23 - MEDIATEUR DU TOURISME

Après avoir contacté l'ADOT et à défaut d'une réponse satisfaisante de sa part dans un délai de 60 jours, le client peut saisir le Médiateur du Tourisme et du Voyage (MTV), dont les coordonnées sont les suivantes : MTV Médiation Tourisme Voyage BP 80 303 - 75 023 Paris Cedex 12, et dont modalités de saisine sont disponibles sur le site internet : www.mtv.travel

Art.24 - PREUVE

Il est expressément convenu entre les parties que les données conservées dans le système d'information de l'ADOT et/ou de ses prestataires concernant les éléments de la prestation touristique ont la même force probante que tout document qui serait établi, reçu ou conservé par écrit.

Art. 25 - DONNEES PERSONNELLES

Le Règlement (EU) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement de données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, autrement appelé le Règlement général sur la protection des données ou RGPD, ainsi que la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, dite loi « Informatique et Libertés », ont été mis à jour et complétés par la loi n°2018-103 du 10 août 2018 relative à la protection des données personnelles, fixent le cadre juridique applicable aux traitements de données à caractère personnel. Dans le cadre de son activité de vente de Séjours et Prestations touristiques, l'ADOT met en œuvre et exploite des traitements de données à caractère personnel relatifs aux Clients et aux Bénéficiaires. Conformément à l'article 12 du RGPD, l'ADOT a formalisé les droits et les obligations des Clients et Bénéficiaires au regard du traitement de leurs données à caractère personnel au sein d'un document appelé « Politique de confidentialité », accessible à l'adresse suivante : <https://www.tourisme-vienne.com/fr/page/177/charte-de-confidentialite> et sur demande auprès de l'ADOT. Pour toute autre information plus générale sur le traitement des données personnelles, tout intéressé est invité à consulter le site de la CNIL www.cnil.fr.

Art. 26 - USAGE DE LA LANGUE FRANCAISE ET PRIMAT DU FRANCAIS

Conformément à la loi n° 94-664 du 4 août 1994, les offres présentées sur la brochure de l'ADOT, ainsi que les présentes conditions particulières de vente, sont rédigées en langue française. Des traductions en langues étrangères de tout ou partie de ces informations peuvent toutefois être accessibles. Les parties conviennent que la version en langue française primera sur toutes les versions rédigées dans une autre langue.

Art.27 - DROIT APPLICABLE

Tout contrat conclu entre l'ADOT et le client est soumis au droit français.

IDENTITE DE L'ADOT - ASSURANCE RCP - GARANTIE FINANCIERE

Raison sociale : Agence départementale du tourisme de la Vienne
Forme juridique : Association loi 1901
N° SIRET : 7925426500094
Code APE : 8432Z
N° d'immatriculation ADOT FRANCE : IM08610005
Adresse : 33 Charles Clément de Saulez 37002 89007 POITIERS CEDEX
Téléphone : + 33 (0)5 43 37 48 58
Assurance RCP : L'ADOT a souscrit une assurance en responsabilité civile professionnelle (ARC2) n° 118786417 auprès de MMA Cabinet Fougeray Associés, 18 rue Saint Pierre 43007 Cholet afin de couvrir les conséquences de la Responsabilité Civile Professionnelle que l'ADOT peut encourir.

Garantie financière :

L'ADOT justifie d'une garantie financière établie auprès de l'INPS, 15 Avenue Carnot 75007 Paris, qui a pour objet la protection du consommateur (remboursement des acomptes versés, continuation du voyage... en cas de défaillance financière de l'ADOT).

Assurance Assistance
Mutualité Assistance - Mimat
Contrats n° 5941 et 5942
Service Assistance : Mutualité Assistance

126 rue de la Piazza 53186 NOISY LE GRAND CEDEX

Téléphone : 01 55 98 51 22

medial@mutualite.fr

Service Assurance : Mimat

15 rue des Halles 75001 PARIS

tourisme-vienne.emboursement.mimat.fr

contact@mimat.fr

www.mimat.fr

L'Agence Départementale du Tourisme de la Vienne

Votre partenaire unique
pour l'ensemble de vos projets

 +33 (0)5 49 37 48 58

 groupe@tourisme-vienne.com

 groupe.tourisme-vienne.com



Crédits photos : ©Agence Zebrelle, ©Bastien SAUVE, ©Loic LAGARDE, ©Yakanoë, ©Momentum Productions, ©CG86,
©Mendes France, ©Château de Montreuil-Bonnin, ©Sébastien Laval, ©Fourmy Canoë, ©Abbaye Royale de la Réau,
©Futuroscope Xperiences, ©musée du Vitrail, ©Filmsetimages.fr, ©Annabelle Avril, ©Libellab, ©Pixabay, ©CAPC Shooting
Privilèges, ©Pomme verte, ©ACAP, ©ADT 86, ©S. Laval, ©Espace Mendès France, ©réserve ornithologique de Saint Cyr,
©CPA Lathus, ©Vitrail ©SAS Deltour, ©vos destinations nature - DefiPlanet, ©Game Parc.